



Auvergne, Allier
Moulins
57 rue des Tanneries

Maison, dite villa Languille

Références du dossier

Numéro de dossier : IA03000587
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale ferroviaire et villégiature
Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : maison
Précision sur la dénomination : villa
Parties constituantes non étudiées : cour jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, AN, 167. La partie a de la parcelle 167 correspond au jardin. La parcelle 212 correspond à une partie d'un ancien chemin dit chemin de la Pêcherie, aliéné (cession entre le maire de la ville et le propriétaire en 1925). ;

Historique

Lorsque le 10 avril 1874 la fratrie composée de Barthélémy, Jacques et Madeleine Languille acquiert pour 7000 Francs auprès de Gabriel Donnet une parcelle de terre d'environ 16 ares au lieu dit la Pêcherie (ou Jardin de Foulet), elle (la fratrie Languille) est domiciliée à Moulins, rue de la Courroirie.

D'après Henriette Dussourd, les Languille, dentistes originaires de Saône-et-Loire, sont à l'origine de l'ouverture du premier cabinet dentaire de Moulins, situé alors cours Choisy.

Le 17 juillet 1878, lorsque Barthélémy Languille meurt, la maison est "non encore complètement terminée". En 1879 elle apparaît dans les matrices cadastrales au titre d'une "augmentation de construction" (à moins que l'augmentation ne vise que l'édification des communs, au sud de la parcelle). Entre temps, le frère et la soeur restants avaient contracté une obligation de 6000 Francs (auprès d'un employé du chemin de fer), peut-être destiné à achever les travaux (acte reçu le 13 décembre 1878 par maître Henri-Claude Croisier, notaire à Moulins ; AD Allier, 3 E 15 521).

Le 6 février 1881, lorsque Madeleine Languille épouse Jean-Jacques Guérin, la maison, estimée à 30 000 Francs, figure comme élément principal de la dot (acte reçu chez maître Croisier ; AD Allier, 3 E 3619). On peut alors considérer que les travaux sont achevés puisque le mobilier qui garnit la maison est estimé, lui, à 6000 Francs. À la mort de Madeleine Languille, en 1910, la maison passe dans la famille Guérin, qui la vend à un membre de la famille Pénard en 1934 pour 100 000 Francs (en 1925, un échange de terrain entre les mêmes familles avait permis de régulariser la parcelle).

Dans l'acte de vente de 1934, on trouve la mention : "Les constructions ont été édifiées postérieurement à l'année 1874 par Messieurs et Mlle Languille sans conférer de privilège d'architecte ou d'entrepreneur".

L'actuel propriétaire l'a acquise d'un Pénard en 1984.

Elle est situé hors du périmètre de l'AVAP de Moulins (en vigueur depuis le 6 avril 2006).

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle ()

Dates : 1879 (daté par source)

Description

Actuellement, la villa est intégrée au tissu urbain de Moulins. Elle ne l'a pas toujours été. À la lecture des matrices cadastrales, on comprend que la parcelle de terre acquise en 1874 par la fratrie Languille est entourée de jardins, de "terre en pépinière", de prés, de serres (construites en 1871 et 1872), d'un lavoir et de canaux. Henriette Dussourd, transcrivant ce dont sa grand-mère avait été témoin, écrit de surcroît : "Les trois Languille, dont le cabinet était très prospère, décidèrent de se faire bâtir une maison de campagne. Ils achetèrent un grand terrain à la Pêcherie." On parlerait aujourd'hui plutôt de villégiature de bords de ville (sur ce phénomène, voir notamment ROUYEROL, Jean-Samuel, "Les villégiatures et leur inscription spatiale autour de Lyon, 1840-1940", dans **Aux marges de la ville. Paysages, sociétés, représentations. Actes du colloque tenu à Lyon, 5-7 mai 2011**. Paris : L'Harmattan, 2015, p. 287-299).

Par ailleurs, la villa est limitrophe au "chemin de piétons qui la sépare du chemin de fer de Paris à Lyon" (acte de vente, conservé par l'actuel propriétaire). En effet, le chemin de fer arrivait à Moulins par le nord depuis 1853. En 1876 passaient déjà de 40 à 50 trains par jour (BROSSARD, Annie, ARRACHART, Didier. **Les gares de Moulins**. Moulins : éditions Bertine, 2016). La villa est à 400 mètres environ au nord de la gare mais le quartier des cheminots est situé à l'opposé, au sud de la gare.

En 1881, le principal de la dot est donc constitué d'une "propriété sur la route allant de la rue du cerf volant par continuation de la rue des tanneries à Iseure, lad. propriété composée de maison d'habitation élevée sur caves, de rez-de-chaussée, premier étage, grenier et mansardes au-dessus, jardin dans lequel elle est située, fermé sur la route par une grille". En 1934 (vente Guérin-Pénard), la propriété est décrite comme suit : "maison d'habitation avec sous-sol, rez-de-chaussée, premier et 2e étage, dépendances et jardin d'agrément". Le second étage de la description de 1934 correspond aux "greniers et mansardes" de la description de 1881, car il s'agit en effet de l'étage des chambres des domestiques (un système de quatre sonnettes, reliées à cet étage, nous renseigne sur leur nombre). Comme il se doit au XIXe siècle, les ouvertures imposables sont dénombrées dans la matrice cadastrale : il est mentionné une porte cochère et 52 ouvertures pour la villa Languille. Lorsqu'on a passé la grille de la clôture sur la rue des Tanneries, pour arriver à la maison, on contourne un parterre de gazon planté (à l'origine, quatre marronniers, abattus en 1990, un tilleul et "trois ou quatre hêtres" ; actuellement, un thuya géant au centre, des sapins, des troènes et un ginkgo-biloba -renseignements donnés par le propriétaire actuel). L'allée est carrossable et circonscrit entièrement le parterre, de manière à pouvoir entrer et sortir en voiture sans faire de manoeuvres. Les communs (écuries et remises dont ne subsistent que la façade) sont situés en fond de parcelle, au sud.

Le corps de bâtiment principal est cantonné de pavillons, entre les deux pavillons de l'ouest est adossé un cinquième pavillon. Ce dispositif génère un jeu de toitures singulier, le pavillon adossé étant surmonté, en retrait par rapport à sa balustrade de couronnement, d'un étage en pan de bois portant une flèche conique.

La première façade qui se présente au visiteur est la façade nord, avec la terrasse sur laquelle il était probablement prévu de prendre les repas car elle est reliée directement à l'office.

La façade d'entrée principale est à l'est, côté voie ferrée. L'entrée secondaire se trouve sur l'élévation ouest.

Les deux perrons des deux entrées opposées sont reliés par un couloir, qui par ailleurs mène à l'unique escalier de la maison qui s'éclaire judicieusement au sud, tandis que la terrasse, disposée au nord permettait probablement de prendre les déjeuners au frais en été : ces deux derniers traits plaident pour l'existence d'un maître d'oeuvre ayant conçu son plan en fonction des circonstances, plutôt que pour l'adoption d'un ou plusieurs modèles tels qu'il en était largement diffusé au XIXe siècle par la gravure.

Au rez-de-chaussée -surélevé, deux salles et deux cabinets s'éclairent du côté de la voie ferrée qui était bien visible avant qu'une haie de thuya ne soit planté dans les années 1970 le long du mur de clôture. À l'étage, un couloir mène du côté ouest (côté ville) à un balconnet, tandis que du côté est il mène à un balcon orienté vers la colline d'Yzeure, autrefois globalement non bâtie, avec la voie ferrée au premier plan (ce balcon est équipé d'un auvent roulant d'origine). Au second étage, celui des domestiques, auquel on accède par l'unique escalier de la maison, il est possible, à l'ouest, d'accéder à la toiture en terrasse et couverte de zinc du pavillon adossé.

Du point de vue du décor, les fontes des grilles des différentes baies font partie des standards, tandis que la boiserie des portes, comme le dessin très particulier des balustres, à doubles gaines, sont d'une géométrie qui pour la menuiserie relève du début du siècle, et pour les balustres, reste une singularité.

Dans un chapitre de **Moulins : la ville et l'architecture du XVe au XIXe siècle**, intitulé "Le château de ville ou le château aux portes de la ville comme variante de l'hôtel particulier", on lit, en commentaire notamment d'une photographie de la villa Languille (p. 202) : "sur le Grand Chemin d'Yzeure, s'édifient des maisons bourgeoises, plus ou moins éloignées, mais aussi des châteaux, comme sur la route d'Autun. Toutes ces demeures présentent des caractères communs. Les tours, couvertes de toitures de formes et de hauteurs différentes, sont les mêmes que celles des maisons bourgeoises de la ville, alors que les décors de ces maisons, chaînes de pierre, consoles et balustrades, sont repris sur les façades des châteaux."

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, moellon, enduit ;

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan rectangulaire symétrique

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; flèche conique ; toit en pavillon ; terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie ;

Jardins : parterre de gazon

Décor

Techniques : maçonnerie, menuiserie,

Représentations : monogramme

Précision sur les représentations :

Monogramme HP. Pour Hiquelme et Pénard, d'après le propriétaire actuel. Sculpté en relief sur une pierre encastrée dans l'encadrement de la baie d'éclairément de l'escalier (élévation sud ; après 1934, date d'achat de la maison par Pénard à Guérin).

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

La maison ou "villa Languille" de Moulins, ou le spectacle de la voie ferrée comme avantage ?

Les questions que nous choisissons de soulever à l'étude de cet édifice sont celle de l'identité du maître d'oeuvre et surtout celle de l'implantation : que doit-on conclure du choix d'une telle proximité de la voie ferrée ?

En effet, l'identité du maître d'oeuvre de cette demeure n'est pas connue. Même si l'allure générale (un style Louis XIII, simplifié) et certains détails (comme les frontons interrompus des baies, les pointes de diamant) font penser au château de Chazeuil (Allier), que l'on doit à Jean-Bélisaire Moreau (1829-1899). Mais la pointe de diamant comme motif décoratif est également assez largement représentée par exemple dans les gravures de César Daly (voir ses propositions de villas suburbaines, publiées à partir de 1864). Barbara Vauvillé¹, qui a tenté de recenser les châteaux des Moreau (Jean-Bélisaire, le père, et René, le fils), ne mentionne pas la villa Languille qui, certes ne comprend pas de domaine agricole et/ou forestier² mais aurait pu être considérée comme une "maison en forme de château". Quant à Franck Delmiot, spécialiste de l'oeuvre des Moreau, consulté oralement, il n'exclut pas totalement une attribution à Jean-Bélisaire.

Une telle proximité avec la voie ferrée était-elle délibérément recherchée ?

Henriette Dussourd ne l'envisage absolument pas, tellement le chemin de fer est perçu comme une nuisance (déjà en 1962), puisqu'en annonçant que la maison était en cours d'achèvement dans les années 1885-1890, elle affirme que la parcelle aurait été traversée après coup par le chemin de fer (arrivé pourtant à Moulins en 1853 !). Le cas ne serait pourtant pas unique sur le territoire auvergnat puisque selon la mémoire familiale, Henri de Bonnafos, propriétaire du château de Viescamp (Cantal), au moment de la construction de la ligne Aurillac - Bergerac (1882-1891), aurait considéré comme une chance de bénéficier du spectacle du train.

D'autres cas de figure de ce type ont été repérés dans d'autres régions, en Île de France par exemple, tel Emile Zola, qui s'enthousiasmait du passage de la voie ferrée au bas de sa propriété de Médan, les photographies qu'il en a prises en témoignent. L'écrivain et journaliste Victor Fournel écrit en 1865 : "Pour rien au monde le vrai Parisien ne voudrait d'une maison de campagne d'où il n'entendrait pas le sifflet de la locomotive. En vous montrant son jardin, il vous dit avec orgueil : le chemin de fer passe à deux pas, j'entends tous les trains". Le train était en outre perçu par certains paysagistes tels que le comte de Choulot comme "un élément pittoresque d'animation dont la modernité permet de le positionner dans le paysage"³. Le rail était aussi un des motifs modernes de prédilection de certains peintres (en témoigne, par exemple, *Train dans la campagne* de Claude Monet, vers 1870, conservé au musée d'Orsay).

À Angers, la rive du chemin de fer est considérée comme un site important d'attraction de la villégiature : "Une première émancipation architecturale se manifeste dans les années 1850 le long de la voie de chemin de fer, qui dessine alors la limite sud de la ville" écrivent Dominique Lettelier et Olivier Biguet. Ils poursuivent : "Comme un cours d'eau, la tranchée du chemin de fer recèle un pouvoir d'évasion [...]"⁴.

Des enthousiastes du chemin de fer ont été identifiés dans l'Allier aussi, Annie Brossard et Didier Arrachart en ont repéré quelques uns⁵. Ne faudrait-il pas y ajouter la fratrie Languille ? Rien ne permet de l'affirmer directement mais on peut émettre l'hypothèse que le maître d'oeuvre avait reçu quelques instructions concernant l'orientation du balcon, ainsi que celle des pièces et de l'entrée principales, de manière à profiter au mieux du spectacle du chemin de fer.

1. VAUVILLÉ, Barbara. Jean et René Moreau, constructeur de châteaux dans l'Allier (1856-1924). Paris : Mémoire de maîtrise : Histoire de l'art : Paris IV, 1996. Dir. Bruno Foucart et Françoise Hamon.

2. Voir la seconde partie de la définition du château dans le Thésaurus de la désignation des oeuvres architecturales et des espaces aménagés ("Documents et méthodes", n°7, déc. 2013) : "[...] demeure de grandes dimensions liée à une vaste propriété et comprenant généralement un parc, domaine forestier et dépendances, ainsi qu'une ferme située à l'écart".
3. CUEILLE, Sophie. "Le Vésinet modèle français d'urbanisme paysager ?", intervention donnée lors du colloque "William le Baron Jenney (1832-1907). De l'École centrale de Paris aux gratte-ciel de Chicago", Paris, Institut national d'histoire de l'art/Musée d'Orsay/Maison des Centraliens, 17-19 décembre 2012 ; texte aimablement communiqué par son auteur,
4. BIGUET, Olivier, LETELLIER-d'ESPINOSE, Dominique. "Angers, formation de la ville". Angers : éditions 303, 2016, p. 444. De même que, des mêmes auteurs : "Entre ville et campagne, la villégiature à Angers (Maine-et-Loire) au XIXe siècle", dans In situ, revue des patrimoines [en ligne], 2009.
5. BROSSARD, Annie, ARRACHART, Didier. "Les gares de Moulins". Moulins : éditions Bertine, 2016.

Références documentaires

Documents figurés

- **Plan du chemin de fer aux abords de Moulins.**
AD Allier. Série 5 S 79. **Ponts et chaussées. Chemins de fer du Centre. Ligne de Vierzon à Clermont**, 30 avril 1848, par F. Barreau, ingénieur, vu par le ministère des Travaux publics le 16 octobre 1848. Plans.
Plan de la ligne Vierzon-Clermont-Ferrand
AD Allier : 5 S 79

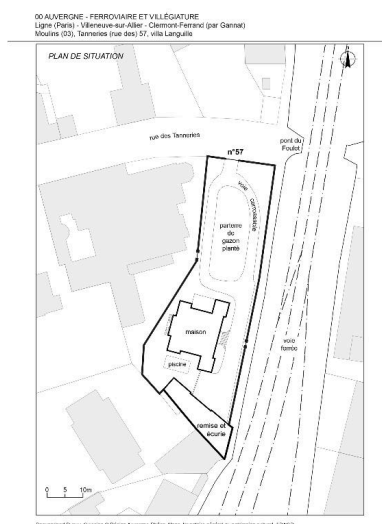
Bibliographie

- **Moulins : la ville et l'architecture du XVe au XIXe siècle.**
TÉTY, Marie-Thérèse, LAURENT, Dominique. **Moulins : la ville et l'architecture du XVe au XIXe siècle.**
Moulins : Société bourbonnaise des études locales, 2001.

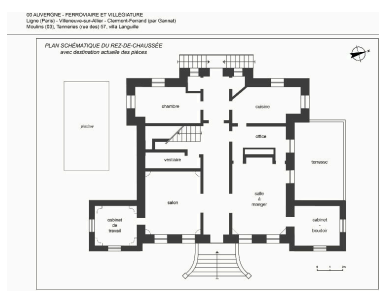
Périodiques

- **Les Languille à Moulins.**
DUSSOURD, Henriette. **Les Languille à Moulins.** *Bulletin de la société d'émulation du Bourbonnais*, 1962, 4e trimestre, t. 51, p. 209-211.

Illustrations



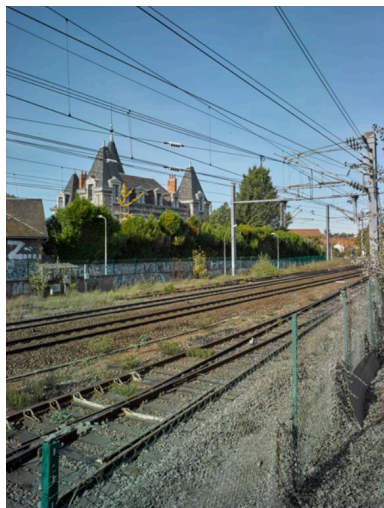
Plan de situation de la villa Languille.
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR84_20170300112NUDA



Plan schématique du rez-de-chaussée.
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR84_20170300113NUDA



Vue de la villa Languille depuis
la cour d'un édifice commercial
situé de l'autre côté de la
voie ferrée, rue Denis-Papin.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20170300093NUC4A



Vue de la villa Languille depuis la cour d'un édifice commercial situé de l'autre côté de la voie ferrée, rue Denis-Papin.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20170300094NUC4A



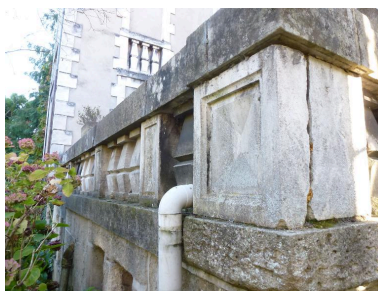
Vue depuis la rue (des Tanneries) : à gauche, en léger surplomb, la voie ferrée (un caténaire est visible), puis une ruelle piétonne, puis la clôture et l'accès principal à la propriété Languille. (Photo chercheur).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20170300106NUCA



Façade nord, au-dessus de laquelle on aperçoit la flèche conique d'un pavillon dont les bases sont situées à l'étage de comble, à l'ouest.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20170300100NUC4A



Façade nord, avec la terrasse, accessible depuis la salle à manger et l'office. Il s'agit de la façade que le visiteur aperçoit en premier lorsqu'il pénètre dans la propriété depuis la rue mais ce n'est pas la façade d'entrée. Au premier plan, la branche d'un arbre qui orne le parterre.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20170300099NUC4A



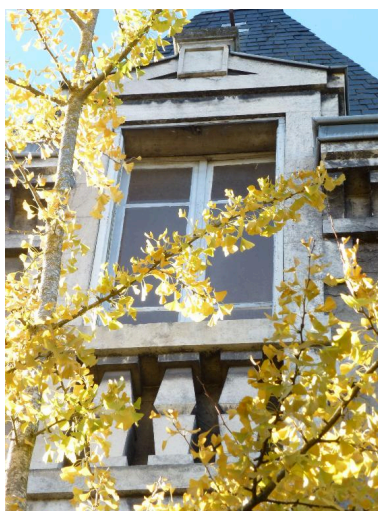
Balustrade de la terrasse. Seuls les dés situés sur la face nord de la balustrade (la façade nord étant celle que le visiteur aperçoit en entrant dans la propriété) sont décorés de singulières "pointes de diamant rentrantes". Les autres dés, sur la face ouest, sont lisses. On notera également que la qualité de la pierre du niveau de soubassement est moindre que celle des élévations (chaînages, balustres et dés, encadrements de fenêtres). (Photo chercheur).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20170300110NUCA



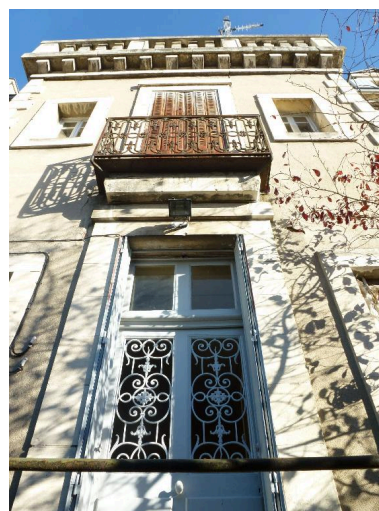
Façade est et élévation latérale sud. La façade est parallèle à la voie ferrée, la rangée de thuyas qu'on aperçoit à droite du cliché ont été plantés au XXe siècle de façon à isoler la demeure du trafic ferroviaire. C'est la façade sur laquelle est installé le seul balcon, au premier étage, qui permettait d'apprécier le spectacle du chemin de fer au XIXe siècle.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20170300098NUC4A



Façade est, façade d'entrée principale, parallèle à la voie ferrée. Le balcon permettait, à l'origine, de jouir du spectacle du chemin de fer et, à l'arrière-plan, des prés qui séparaient les communes de Moulins et d'Yzeure. Les motifs géométriques de la menuiserie de la porte d'entrée sont très tardifs tandis que le décor en fonte du balcon est représentatif des décors du Second Empire. (Photo chercheur).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20170300104NUCA



Lucarne passante avec un motif de pointe de diamant interrompant le fronton. La forme des balustres est singulière. (Photo chercheur).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20170300107NUCA



Élévation ouest, avant-corps central. Il s'agit de l'entrée secondaire. (Photo chercheur).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20170300109NUCA



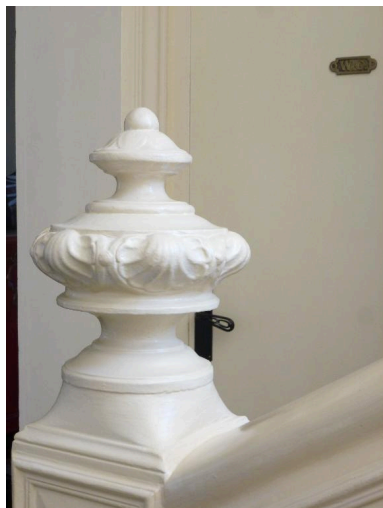
Base de la flèche conique, en pan de bois. (Photo chercheur).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20170300101NUCA



Vue depuis le couloir du premier étage vers la voie ferrée. La porte-fenêtre ouvre sur le seul balcon de la demeure (envahi par la végétation). Au second plan, la haie de thuyas qui isole actuellement la parcelle de la ruelle longeant la voie ferrée dont on aperçoit le sommet d'un catenaire.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20170300095NUCA4A



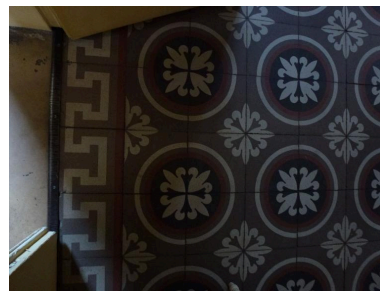
Escalier. Il s'éclaire sur l'élévation latérale sud. Il distribue tous les niveaux, y compris l'étage de comble. Il n'y a pas d'escalier de service.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20170300096NUCA4A



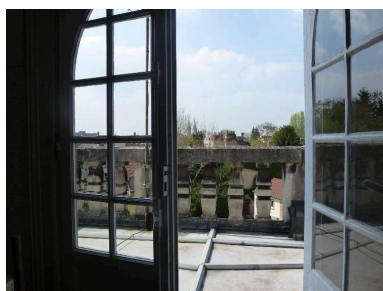
Départ de la rampe d'appui de l'escalier : vase d'amortissement décoré de coquilles, en référence peut-être à l'un des trois commanditaires, Jacques Languille. (Photo chercheur).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20170300108NUCA



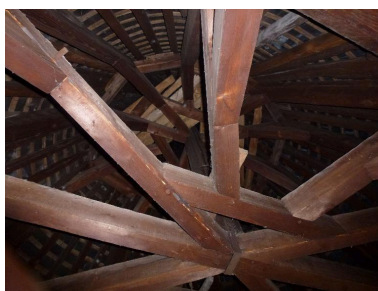
Salon ouvrant sur un cabinet (cabinet de travail ou boudoir) au sud.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20170300097NUC4A



Carreaux en ciment du sol du salon. Il peut sembler étrange d'avoir préféré ce type de revêtement pour une pièce noble mais cela peut témoigner d'un souci notable, chez un dentiste et bien dans l'esprit du temps, pour un environnement hygiénique. Le sol du cabinet situé auez-de-chaussée du pavillon nord-est est du même type. (Photo chercheur).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20170300111NUCA



Vue sur la ville depuis l'ouest (flèches de la cathédrale au loin), au second étage (des domestiques) : la balustrade que l'on voit couronne l'avant-corps central de l'élévation ouest. (Photo chercheur).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20170300102NUCA



Détail de l'enrayure de la flèche conique. (Photo chercheur).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20170300103NUCA



Second étage. Accès à la structure de la base de la flèche conique, constituée d'IPN. (Photo chercheur).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20170300105NUCA

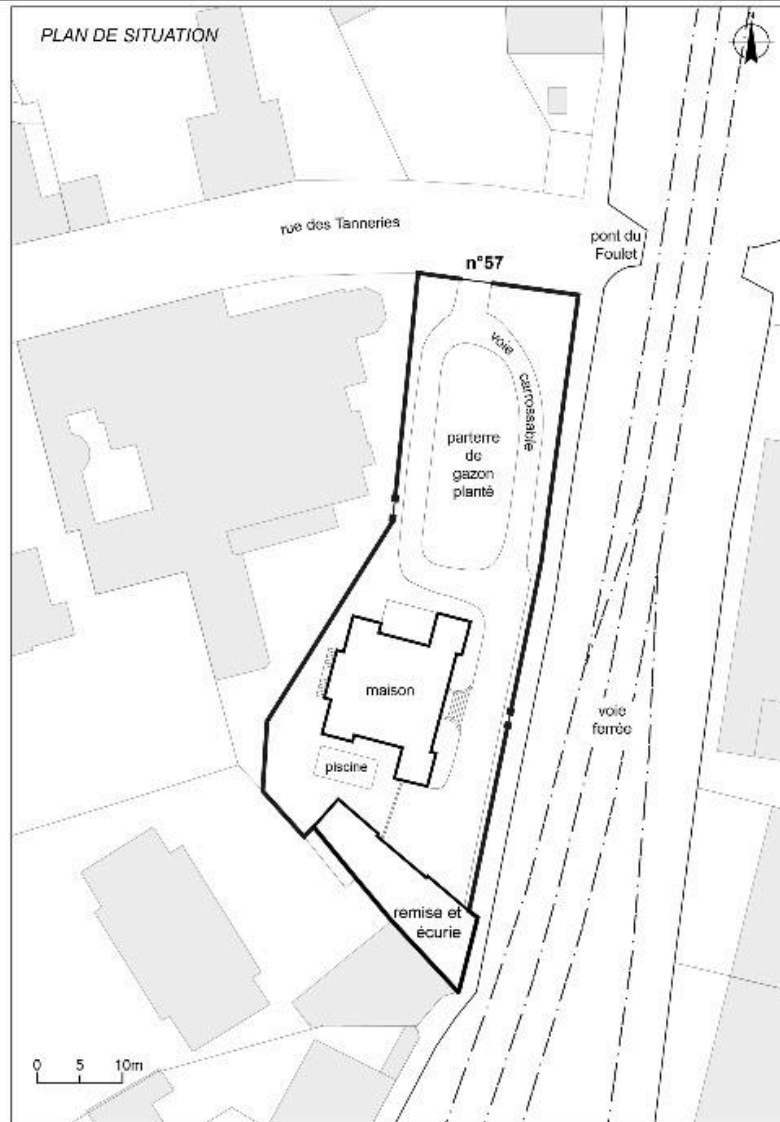
Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

00 AUVERGNE - FERROVIAIRE ET VILLÉGIATURE
Ligne (Paris) - Villeneuve-sur-Allier - Clermont-Ferrand (par Gannat)
Moulins (03), Tanneries (rue des) 57, villa Languille



Beauparland Dupuy, Guyaine & Région Auvergne Rhône Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP

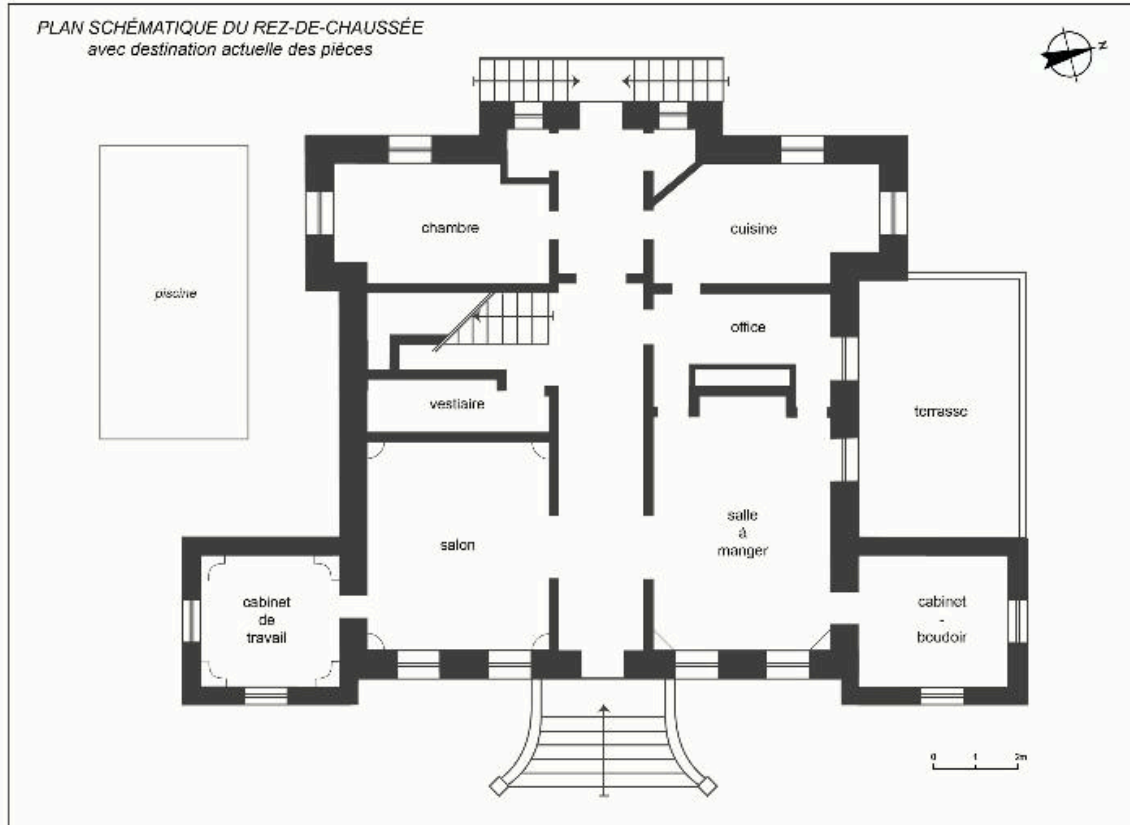
Plan de situation de la villa Languille.

IVR84_20170300112NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

00 AUVERGNE - FERROVIAIRE ET VILLEGIATURE
Ligne (Paris) - Villeneuve-sur-Allier - Clermont-Ferrand (par Gannat)
Moulins (03), Tanneries (rue des) 57, villa Languille



Beuparland-Dupuy, Guylaine © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP

Plan schématique du rez-de-chaussée.

IVR84_20170300113NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beuparland-Dupuy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la villa Languille depuis la cour d'un édifice commercial situé de l'autre côté de la voie ferrée, rue Denis-Papin.

IVR84_20170300093NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la villa Languille depuis la cour d'un édifice commercial situé de l'autre côté de la voie ferrée, rue Denis-Papin.

IVR84_20170300094NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis la rue (des Tanneries) : à gauche, en léger surplomb, la voie ferrée (un caténaire est visible), puis une ruelle piétonne, puis la clôture et l'accès principal à la propriété Languille. (Photo chercheur).

IVR84_20170300106NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade nord, au-dessus de laquelle on aperçoit la flèche conique d'un pavillon dont les bases sont situées à l'étage de comble, à l'ouest.

IVR84_20170300100NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade nord, avec la terrasse, accessible depuis la salle à manger et l'office. Il s'agit de la façade que le visiteur aperçoit en premier lorsqu'il pénètre dans la propriété depuis la rue mais ce n'est pas la façade d'entrée. Au premier plan, la branche d'un arbre qui orne le parterre.

IVR84_20170300099NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Balustrade de la terrasse. Seuls les dés situés sur la face nord de la balustrade (la façade nord étant celle que le visiteur aperçoit en entrant dans la propriété) sont décorés de singulières "pointes de diamant rentrantes". Les autres dés, sur la face ouest, sont lisses. On notera également que la qualité de la pierre du niveau de soubassement est moindre que celle des élévations (chaînages, balustres et dés, encadrements de fenêtres). (Photo chercheur).

IVR84_20170300110NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade est et élévation latérale sud. La façade est parallèle à la voie ferrée, la rangée de thuyas qu'on aperçoit à droite du cliché ont été plantés au XXe siècle de façon à isoler la demeure du trafic ferroviaire. C'est la façade sur laquelle est installé le seul balcon, au premier étage, qui permettait d'apprécier le spectacle du chemin de fer au XIXe siècle.

IVR84_20170300098NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade est, façade d'entrée principale, parallèle à la voie ferrée. Le balcon permettait, à l'origine, de jouir du spectacle du chemin de fer et, à l'arrière-plan, des prés qui séparaient les communes de Moulins et d'Yzeure. Les motifs géométriques de la menuiserie de la porte d'entrée sont très tardifs tandis que le décor en fonte du balcon est représentatif des décors du Second Empire. (Photo chercheur).

IVR84_20170300104NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lucarne passante avec un motif de pointe de diamant interrompant le fronton. La forme des balustres est singulière. (Photo chercheur).

IVR84_20170300107NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Élévation ouest, avant-corps central. Il s'agit de l'entrée secondaire. (Photo chercheur).

IVR84_20170300109NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Base de la flèche conique, en pan de bois. (Photo chercheur).

IVR84_20170300101NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis le couloir du premier étage vers la voie ferrée. La porte-fenêtre ouvre sur le seul balcon de la demeure (envahi par la végétation). Au second plan, la haie de thuyas qui isole actuellement la parcelle de la ruelle longeant la voie ferrée dont on aperçoit le sommet d'un catenaire.

IVR84_20170300095NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



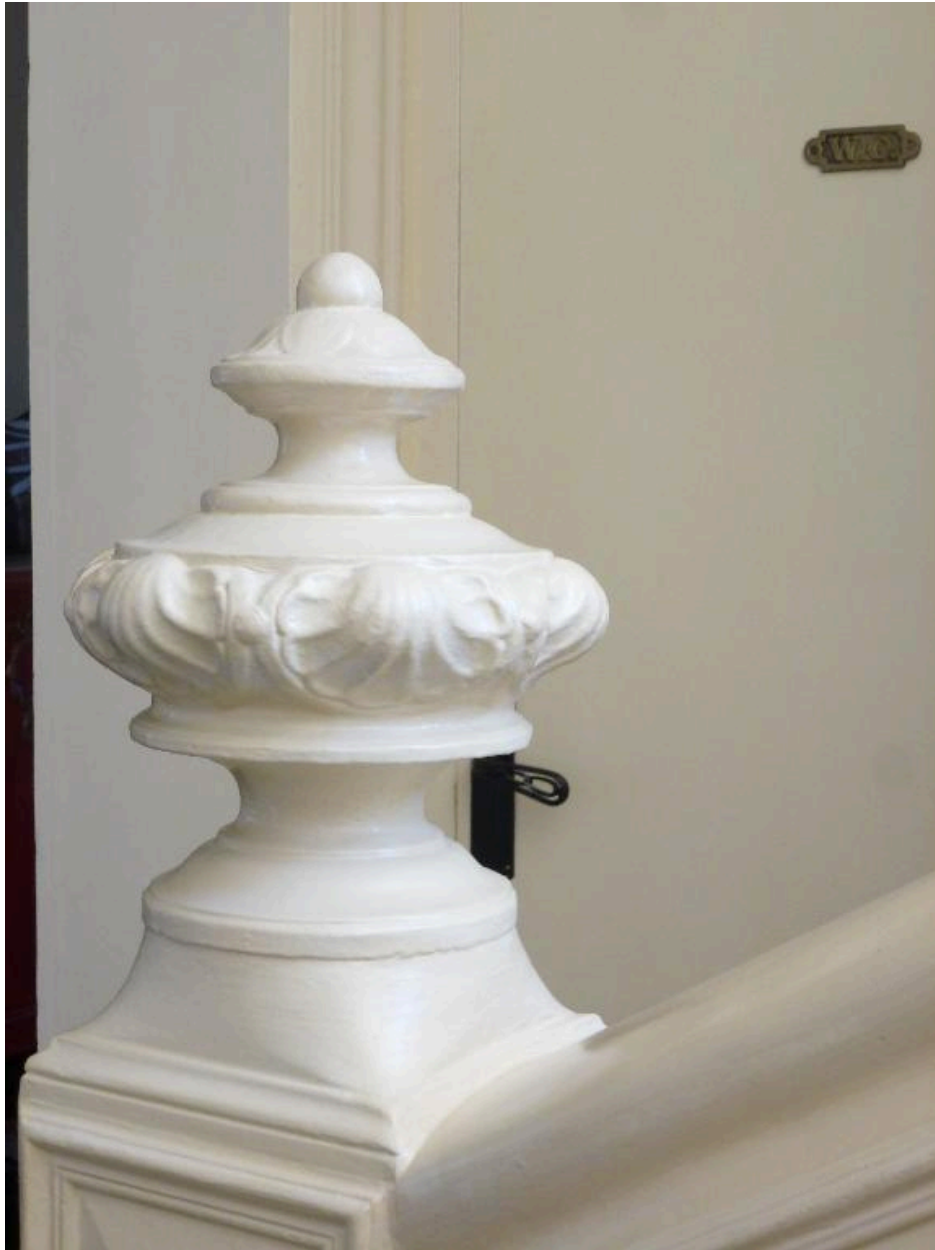
Escalier. Il s'éclaire sur l'élévation latérale sud. Il distribue tous les niveaux, y compris l'étage de comble. Il n'y a pas d'escalier de service.

IVR84_20170300096NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Départ de la rampe d'appui de l'escalier : vase d'amortissement décoré de coquilles, en référence peut-être à l'un des trois commanditaires, Jacques Languille. (Photo chercheur).

IVR84_20170300108NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Salon ouvrant sur un cabinet (cabinet de travail ou boudoir) au sud.

IVR84_20170300097NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carreaux en ciment du sol du salon. Il peut sembler étrange d'avoir préféré ce type de revêtement pour une pièce noble mais cela peut témoigner d'un souci notable, chez un dentiste et bien dans l'esprit du temps, pour un environnement hygiénique. Le sol du cabinet situé auez-de-chaussée du pavillon nord-est est du même type. (Photo chercheur).

IVR84_20170300111NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue sur la ville depuis l'ouest (flèches de la cathédrale au loin), au second étage (des domestiques) : la balustrade que l'on voit couronne l'avant-corps central de l'élévation ouest.(Photo chercheur).

IVR84_20170300102NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'enrayure de la flèche conique. (Photo chercheur).

IVR84_20170300103NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Second étage. Accès à la structure de la base de la flèche conique, constituée d'IPN. (Photo chercheur).

IVR84_20170300105NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation